

CARTE BLANCHE

TITRE

Face à la désinformation et aux "fake news", l'éducation plutôt que des lois !

La propagation de "fake news" dans notre environnement médiatique fait actuellement l'objet de nombreuses initiatives politiques tant au niveau international que national. L'inquiétude est grandissante face à un flux d'informations de plus en plus complexe pour l'utilisateur, particulièrement à l'heure du numérique et des réseaux sociaux. En quelques années à peine, les modes d'information du citoyen se sont singulièrement étendus et profondément transformés à travers les réseaux sociaux et les multiples possibilités de diffusion et d'interactions que la culture numérique offre. Cette évolution met cependant à rude épreuve les compétences médiatiques du citoyen, mais aussi parfois celles des professionnels de l'information. Le citoyen s'informe aujourd'hui à de nombreuses sources, parfois issus des médias professionnels, parfois des médias sociaux.

Il est nécessaire de questionner la vision trop simpliste et stéréotypée du terme "fake news" ou "fausses informations". La réalité de l'information ne se réduit pas à une distinction entre les "fausses" informations d'un côté et les "vraies" de l'autre. Entre vrai et faux, il y a bien plus souvent de multiples nuances. De nombreux exemples dans l'actualité quotidienne montrent que l'information est complexe et que l'activité médiatique est traversée par les risques de la désinformation et les formes contemporaines de propagande. Le flux des informations, même traité de manière professionnelle, diffuse parfois à la fois des faits vérifiés, des erreurs, des approximations et des analyses forcément discutables. Les médias d'information doivent sans cesse exercer leur vigilance et ajuster leurs contenus pour ne pas tomber dans les pièges inhérents à l'information en temps réel.

Une vision étroite de cette question consisterait à établir une hiérarchie entre médias fiables et non fiables. Elle pose immédiatement la question de la légitimité de ceux et celles qui seraient chargés d'établir ces distinctions à la place des citoyens et de décerner des labels de crédibilité.

A l'initiative du Ministre fédéral de l'agenda numérique, Alexander Decroo, un dispositif de consultation citoyenne vient d'être lancé¹. Il invite citoyens et experts à contribuer à la lutte contre les "fake news" à travers un processus participatif. Si nous ne pouvons que saluer toutes initiatives visant à créer un débat citoyen autour de ces phénomènes, il nous semble néanmoins nécessaire de rappeler les risques liés à des tentatives législatives en la matière.

Un premier risque est lié aux valeurs fondamentales de nos démocraties : la liberté de la presse et la liberté d'expression. Légiférer risque en effet d'introduire des intermédiaires et des filtres, voire de nouvelles formes de censure, entre le citoyen et les journalistes ou entre les citoyens eux-mêmes. Le droit d'informer et de s'informer librement doivent être préservés.

¹ <https://www.stopfakenews.be>

Un deuxième risque est celui de l'inefficacité de mesures visant à contrôler les médias d'information ou la diffusion de l'information sur les réseaux sociaux. Comment imaginer que des législations nationales puissent réellement atteindre leurs objectifs, sans entraver les libertés fondamentales, dans un système médiatique qui dépasse largement le périmètre des nations et des institutions ?

La désinformation, les nouvelles formes de propagande ou encore la propagation des théories du complot ne sont que des symptômes d'un problème plus fondamental : celui d'un déficit chronique des compétences médiatiques du citoyen. Le récent rapport du groupe d'experts initié par la commission européenne² conforte cette nécessité en recommandant de promouvoir l'éducation aux médias pour lutter contre la désinformation, de mettre au point des outils qui aideront les utilisateurs et les journalistes à contrer la désinformation, de sauvegarder la diversité et la viabilité des médias d'information.

Si la transparence des algorithmes et des médias sociaux sont nécessaires, il nous semble bien plus urgent de miser sur le développement des compétences médiatiques du citoyen à travers une éducation aux médias pour tous.

A cet égard, il faut établir le constat que nos systèmes éducatifs sont encore loin de garantir que chaque citoyen dispose de ces compétences indispensables. C'est pourquoi nous appelons le monde politique international, national ou régional à investir de manière engagée et audacieuse, avec des moyens renforcés, dans l'éducation aux médias tant à l'école que, plus largement, auprès des adultes et des jeunes.

Nous appelons tous ces acteurs à s'y atteler d'urgence. En Belgique, une concertation et une coopération renforcée des responsables politiques et des acteurs concernés, à tous les échelons, est plus que jamais nécessaire. Il est dommage à ce propos que l'initiative fédérale de la consultation ait – jusqu'à présent – ignoré les instances et acteurs de l'éducation aux médias au sein des entités fédérées. Il existe en effet en Fédération Wallonie-Bruxelles comme en Flandres des initiatives et des dispositifs qui ont prouvés leur efficacité en cette matière. Sans doute ne sont-ils ni suffisants ni parfaits et ils feront l'objet d'une prochaine évaluation pour en identifier les faiblesses et y remédier. Mais l'occasion était belle, à l'échelle du pays, d'harmoniser les perspectives. A l'approche d'un rapport annoncé fin juin par le site www.stopfakenews.be, nous voulons croire que cela n'est pas trop tard.

Patrick Verniers

Président du Conseil Supérieur de l'éducation aux médias

Le CSEM est le dispositif de coordination de l'éducation aux médias en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il rassemble les acteurs concernés issus des secteurs de l'enseignement, de la recherche, des médias, de l'associatif et des administrations.

² https://ec.europa.eu/commission/news/tackling-disinformation-online-2018-mar-12_fr